



# communiqué

Dept. of External Affairs  
Ministère des Affaires extérieures  
OTTAWA

Date **Le 21 juin 1991**

Pour publication

JUN 24 1991  
JUN 24 1991

N° 146

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

## LE CANADA PARTICIPE À UNE MISSION DE MAINTIEN DE LA PAIX EN ANGOLA

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et le ministre de la Défense nationale, l'honorable Marcel Masse, ont annoncé aujourd'hui que, en réponse à une demande du Secrétaire général des Nations Unies, le Canada détachera 15 officiers qui agiront comme observateurs au sein de la composante militaire de la seconde phase de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM II).

«Cette contribution témoigne de l'engagement constant du Canada à l'égard des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et de son attachement à la réconciliation nationale et à la démocratisation en Angola», a déclaré M<sup>me</sup> McDougall.

La Mission a pour mandat de s'assurer que le gouvernement de l'Angola et le mouvement d'opposition UNITA respectent le cessez-le-feu et les arrangements en matière de démobilisation convenus dans le cadre des Accords de paix de l'Angola signés à Lisbonne le 31 mai. Ces accords ont mis un terme à 16 ans de guerre civile dans ce pays d'Afrique australe.

Le Canada prêtera à l'UNAVEM II un officier supérieur ayant le grade de colonel et qui sera commandant de région de l'ONU, ainsi que 14 majors et capitaines.

«Les Forces canadiennes ont participé à d'autres missions en Afrique, par exemple au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie (GANUPT). La mission en Angola confirme notre volonté de voir la paix s'instaurer dans la région et viendra ajouter à notre longue tradition dans le domaine du maintien de la paix», a pour sa part commenté M. Masse.

L'UNAVEM avait d'abord été mise sur pied pour superviser le retrait des troupes cubaines d'Angola aux termes de l'accord du 22 décembre 1988 conclu entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud. D'une modeste mission de 60 observateurs, l'UNAVEM II est en

train de croître et comptera bientôt un effectif de plus de 600 personnes, dont 350 observateurs militaires et 90 policiers, le reste étant composé de civils. La Mission devrait rester en Angola jusqu'à la tenue des premières élections nationales multipartites, à l'automne 1992.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874